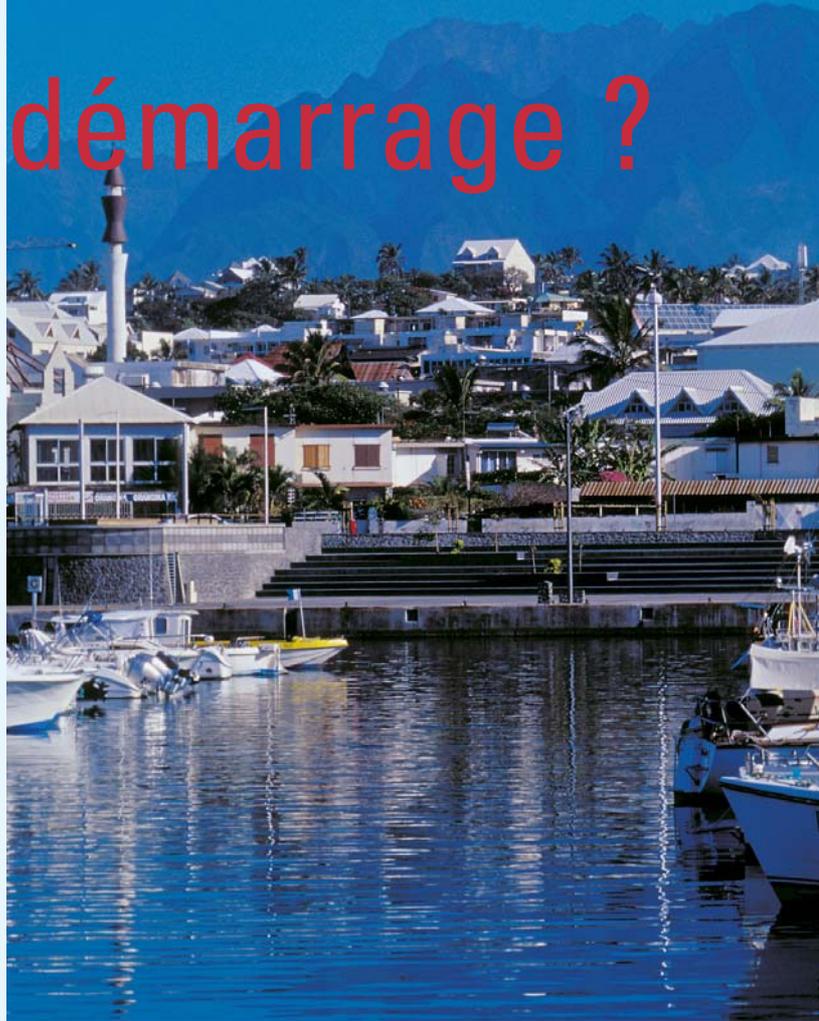


## À quand le redémarrage ?

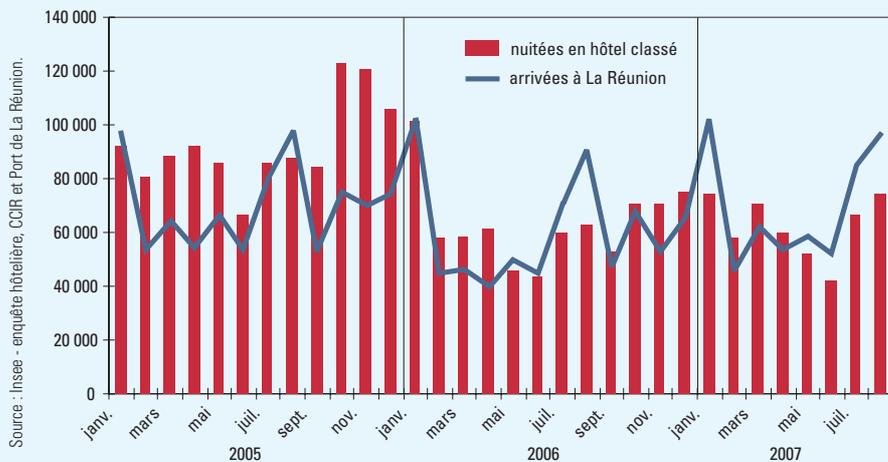
Les résultats connus pour les huit premiers mois de 2007 ne montrent pas encore de réel redémarrage de l'activité touristique. De janvier à août 2007, la fréquentation des hôtels classés est à peine supérieure à celle de 2006 pour la même période (+ 1,3 %). Face à la crise, les hôteliers ont continué à réduire leur offre : sur les huit premiers mois de 2007, le nombre de chambres offertes a ainsi diminué de 10 % par rapport à la même période de 2006, déjà en diminution de 14 % par rapport à 2005. La réduction du parc hôtelier a contribué à un meilleur remplissage et le taux d'occupation atteint 55 % sur huit mois.

Les arrivées de touristes ne sont pas encore connues pour 2007. Les chiffres seront fournis par l'enquête "flux touristique" aux aéroports Roland Garros et Pierrefonds. Cette enquête décompte les voyageurs non résidents à la fin de leur visite à La Réunion. En 2005, les touristes représentaient environ la moitié du trafic annuel des aéroports. Leur nombre a baissé de 130 000 en 2006 mais la baisse du trafic aérien a été moindre car les résidents voyagent de plus en plus. En 2007, les arrivées de voyageurs ont augmenté de 14 % par rapport à celles de 2006 mais elles restent légèrement inférieures à celles de 2005.

On observe ainsi un net décrochage entre le trafic aérien et les nuitées en hôtellerie classée qui se sont rapprochées de leur socle de clientèle locale.



### Deux indicateurs de la fréquentation touristique



Les arrivées sont décomptées à l'aéroport Roland Garros, à l'aéroport de Pierrefonds et au Port.

Le quatrième trimestre correspond d'habitude à la haute saison touristique à La Réunion, avec l'été austral et les fêtes de fin d'année. Cette haute saison a été complètement escamotée en 2006 par les effets de la crise du chikungunya, même si l'épidémie elle-même était alors terminée. L'activité des hôtels n'avait même pas atteint le niveau d'une intersaison normale.

Les résultats du quatrième trimestre 2007 seront déterminants pour juger du redémarrage de l'activité touristique à La Réunion. ■